

**INSCRIPTION
DE VOTRE ENFANT
POUR SON BAPTÊME**

*La communauté chrétienne de Montrouge est heureuse
d'accueillir votre demande et vous souhaite la bienvenue*

VOUS RÉSIDEZ
À MONTROUGE

LE BAPTÊME EST
CÉLÉBRÉ
À MONTROUGE ?

LE BAPTÊME EST
CÉLÉBRÉ
HORS PAROISSE ?



**VOICI
COMMENT
VOUS INSCRIRE
ET
VOTRE PARCOURS !**

Centre Pastoral de Montrouge, 7 av. Jean Jaurès, 92120 Montrouge
Secrétariat: secretariat@paroissedemontrouge.com

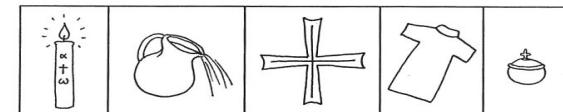
INSCRIPTION (3 MOIS AVANT LA DATE DU BAPTÊME)

- ⇒ **COMPLÉTER LA FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS** qui vous sera remise à l'accueil des églises, au Centre Pastoral ou disponible sur le site :
<https://paroissedemontrouge.com/etapes-de-la-vie-chretienne-bapteme/>
- ⇒ Joindre **L'ACTE DE NAISSANCE** de l'enfant
- ⇒ Indiquer la date **souhaitée** du baptême, la **session choisie** pour la préparation de baptême
- ⇒ **SCANNER ET ENVOYER CES DOCUMENTS (format pdf)** à
secretariat@paroissedemontrouge.com
ou Déposer ces deux documents sous enveloppe en indiquant
« *BAPTÊME, Prénom et NOM de l'enfant et date du dépôt* » à l'accueil des églises ou au Centre Pastoral
- ⇒ **LIRE ET ÉTUDIER LE LIVRET « POUR CÉLÉBRER LE BAPTÊME »** (Mame –Tardy) qui vous sera remis lors de l'inscription et vous aidera à préparer la célébration. Merci de l'emporter avec vous lors de la rencontre avec le prêtre.

ATTENTION : après l'envoi ou le dépôt du dossier d'inscription complet, le secrétariat reviendra vers vous par courriel pour **confirmer la bonne prise en compte de ces éléments** et **valider, si cela est possible la date choisie** en vous indiquant le nom de l'église où sera célébré le baptême à Montrouge.

CÉLÉBRATION D'UN BAPTÊME À LA PAROISSE DE MONTROUGE

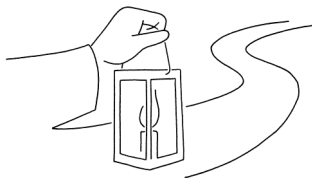
Le samedi à 10h30 en l'église Saint-Jacques-Le-Majeur
OU en l'église Saint-Joseph (en fonction du calendrier paroissial)



CÉLÉBRATION D'UN BAPTÊME HORS PAROISSE

La préparation de baptême se fait à la paroisse de Montrouge
L'autorisation de baptême hors paroisse vous est remise
lors de la 2nde réunion de préparation de baptême.

PRÉPARATION DE BAPTÊME : LE PARCOURS



La participation des parents au parcours de préparation est indispensable.

Nous invitons les deux parents à se rendre disponible dans la mesure du possible

Merci de venir sans vos enfants, nourrissons acceptés

- ◇ **INSCRIPTION** : apporter ou envoyer la feuille de renseignements complétée avec l'acte de naissance (pour tous)
- ◇ **PARTICIPATION AUX DEUX RÉUNIONS DE PRÉPARATION DE BAPTÊME À 20H30**, Salle Cénacle, église St-Joseph, 101 av. Jean Jaurès (durée approx. 1h30)
- ◇ **PARTICIPATION À LA MESSE DU DIMANCHE** qui suit la 2nde réunion de préparation en l'église St-Jacques à 10h30 avec **LA REMISE DU CIERGE**
- ◇ **RENCONTRE AVEC LE PRÊTRE** qui baptisera l'enfant et les autres familles pour préparer la célébration (*pour les parents faisant baptiser leur enfant à Montrouge*)
- ◇ A l'issue de la 2nde réunion, l'équipe de préparation au baptême remettra le document « **AUTORISATION DE BAPTÊME HORS PAROISSE** » aux familles dont le baptême est célébré hors paroisse.
- ◇ Le Dimanche qui suit le baptême de l'enfant, participation à la messe de 10h30 en l'église St-Jacques pour **LA PRÉSENTATION DU NOUVEAU BAPTISÉ À LA COMMUNAUTÉ** (*pour les parents dont les enfants ont été baptisés à Montrouge*)
- ◇ **Inscription de l'enfant dès 3 ans (Petite Section) jusque 7 ans (CP) à L'EVEIL À LA FOI** (eveilalafoi@paroissedemontrouge.com)

SESSIONS DE PREPARATION DE BAPTÊME (ANNÉE 2023/2024)

- ⇒ Les 12 et 19 sept. 2023 puis remise du cierge le 24 sept. 2023
- ⇒ Le 26 sept. et le 3 octobre puis remise du cierge le 8 oct.
- ⇒ Les 7 et 14 nov. puis remise du cierge le 19 nov.
- ⇒ Les 5 et 12 déc. puis remise du cierge le 17 déc.
- ⇒ Les 9 et 16 janv. puis remise du cierge le 21 janv.
- ⇒ Le 30 janv. et le 6 fév. Puis remise du cierge le 11 fév.
- ⇒ Le 27 fév. et le 5 mars puis remise du cierge le 10 mars
- ⇒ Les 23 et 30 avril puis remise du cierge le 5 mai
- ⇒ Les 14 et 21 mai puis remise du cierge le 26 mai
- ⇒ Les 4 et 11 juin puis remise du cierge le 16 juin
- ⇒ Les 18 et 25 juin puis remise du cierge le 30 juin
- ⇒ Les 10 et 17 sept. 2024 puis remise du cierge le 22 sept. 2024

LE PARRAIN ET LA MARRAINE

ELARGIR LA FAMILLE



Un enfant est admis au baptême s'il est accompagné d'au moins un parrain ou une marraine. Chacun représente la communauté chrétienne, l'Eglise.

Il est le témoin de la démarche des parents. Il a à se soucier de l'éducation chrétienne de leur filleul. On ne choisit donc pas seulement un parrain ou une marraine en fonction de l'amitié.

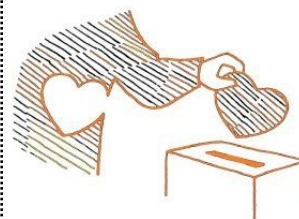
Il devra être apte à remplir cette fonction et vouloir le faire. Il devra être baptisé dans l'église catholique et de préférence admis à la Première Communion et confirmé.

Retrouver des conseils pour le choix du parrain sur notre site :

<https://paroissedemontrouge.com/etapes-de-la-vie-chretienne-bapteme/>

OFFRANDE DE LA FAMILLE

VIVRE UNE SOLIDARITÉ



Le baptême est GRATUIT ! On ne paie pas un sacrement, l'amour de Dieu est DON ! Mais, vous êtes invités, à l'occasion du baptême, à faire vous aussi un DON, une offrande pour la paroisse qui vous accueille ce jour-là, et qui toute l'année, annonce l'Evangile du Christ et l'Amour de Dieu. Cela a un coût, la paroisse ne peut vivre et assurer sa mission sans votre générosité! (traitements des prêtres, chauffage, assurance, électricité, secrétariat, téléphone, achat de livres et matériels...).

LE MONTANT ?

Elle est fixée à un montant de 250€ pour un baptême célébré à Montrouge et de 40€ pour un baptême célébré hors paroisse. Elle ne doit pas constituer une difficulté ou un obstacle pour l'organisation de votre célébration.

Paiement par chèque à l'ordre de « Paroisse de Montrouge » à envoyer avant le baptême par voie postale au Centre Pastoral (7 av. Jean Jaurès) ou à déposer dans la boîte aux lettres du Centre Pastoral (sous le porche à droite).

Le denier de l'église est la contribution volontaire que chaque catholique doit verser. En France, l'Eglise n'a pas d'autres moyens financiers que ceux que lui offrent les fidèles. Faire votre don sur notre site :

<https://paroissedemontrouge.com/soutenir-la-paroisse/>



EGLISE ST-JACQUES-LE-MAJEUR, 39 rue Gabriel Péri

EGLISE ST-JOSEPH, 101 avenue Jean Jaurès

CENTRE PASTORAL DE MONTRouGE, 7 av. Jean Jaurès 92120 Montrouge

SECRETARIAT : secretariat@paroissedemontrouge.com

RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION AU BAPTÊME À MONTRouGE

Charlotte et Pierre-Louis PAYEN

charlottecosman@gmail.com / pierrelouis.p@gmail.com